



# BULLETIN D'INFORMATION

## SAISON 2021 / 2022

### SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

*Délégation du Roannais*  
Tél : 04-77-44-51-96

**PV N° 10 DU SAMEDI 23/10/2021**

Réunion du 18 octobre 2021

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

#### **INDISPONIBILITES**

M. KHEBAL Ryad : le 23 octobre ; les 7, 13, 20 et 27 novembre, les 4 et 11 décembre  
M. PRUNET Gaspard : du 4 au 7 novembre

#### **COURRIER RECU**

M. BISSUEL Noé : courrier reçu

#### **REMISE ECUSONS**

Suite à leur réussite théorique à l'examen, les nouveaux arbitres sont convoqués à la remise des écussons qui aura lieu le **vendredi 22 octobre à 19h, au siège de la Délégation**, en présence de M. Pascal REBAUD, Président de la CDA.

#### **RAPPEL AUX ARBITRES**

**- LES INSDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

#### **PROTOCOLE SANITAIRE**

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales, le **PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation), ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

**Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans)**, cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.

#### **AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES**

Pour les rencontres officielles à venir, tous les joueurs doivent être en possession de leur « pass sanitaire ». Dans le cas contraire, vous ne devez pas cautionner la participation de ces joueurs qui reste sous la responsabilité de leur club et vous devrez établir un rapport sur cette situation.